

PROGRAMME BRUXELLOIS POUR L'ENSEIGNEMENT ET PLAN D'ACTIONS 2016 DU SERVICE FACILITATEUR ÉCOLE

La Stratégie 2025

Détermine les **priorités socio-économiques** pour Bruxelles à l'horizon 2025.

Est portée **conjointement** par les Ministres compétents de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Commission communautaire française, de la Vlaamse gemeenschap commissie et de la Région de Bruxelles-Capitale ainsi que par les partenaires sociaux bruxellois.

Est structurée autour de **deux axes** :

- L'axe 1 regroupe les objectifs poursuivis au niveau régional ;
- L'axe 2 regroupe les objectifs poursuivis en collaboration avec les Communautés.

Le Programme bruxellois pour l'enseignement

Objectif 6 de l'axe 2 de la stratégie 2025.

Ministres porteurs :

- le Ministre-président, Rudi Vervoort,
- la Ministre de l'Education, Joëlle Milquet,
- le Ministre-Président de la Vlaamse Gemeenschap Commissie, Guy Vanhengel.



Enjeux à l'horizon 2025 ?

Une place de qualité pour chaque enfant.

Des écoles réparties de manière équilibrée sur le territoire.

Des équipements scolaires transformés hors temps scolaire en espace de loisir et bénéficiant au quartier.

Des infrastructures de qualité correctement équipées notamment à la pratique du sport.

Des écoles à la page en matière d'apprentissage via les nouvelles technologies.

À Bruxelles, les élèves et les enseignants sont bilingues.

Des projets d'équipements scolaires bien intégrés dans la Région bruxelloise et tenant compte des enjeux urbains.

Des outils performants à la disposition des porteurs de projets pour la réalisation de leur équipement scolaire.



Le Programme bruxellois pour l'enseignement en 2016

Le Programme bruxellois contient 15 chantiers.

Le service Facilitateur école est chargé du suivi de 9 de ces chantiers.

Le plan d'actions 2016 du service Facilitateur école = Les priorités 2016 du Programme bruxellois pour l'enseignement décidées lors du Sommet social.



Le Plan d'action 2016 : 9 grands volets d'actions

VOLET 2

Monitoring de la demande scolaire

VOLET 3

Monitoring de l'offre scolaire

VOLET 4

Outils d'aide à la localisation

VOLET 5

Outils d'aide à la réalisation des projets.

VOLET 1

service

Facilitateur école

VOLET 6

Renforcer l'attractivité des écoles – Qualité de l'équipement

VOLET 7

Renforcer l'attractivité des écoles -Qualité de l'infrastructure

VOLET 8

Ouverture de l'école sur son quartier
Urbanisme scolaire

VOLET 9

Décrochage scolaire

Volet 1 : Création du Service Facilitateur école

Service Facilitateur école = 5 ETP

Recrutement de 2 ETP :

- Valeria Cartes Leal
- Anne Dujardin

Intégration du DAS

Localisation dans le BBP



Volet 2 : Monitoring de la demande scolaire

Objectif :

Suivi de la demande de places scolaires à Bruxelles

Actions :

Actualisation et la spatialisation des besoins de création de places dans l'enseignement en RBC.

Affiner les données en matière d'enseignement secondaire.



Volet 3 : Monitoring de l'offre scolaire

Objectif :

Inventaire des projets de création de nouvelles places dans les écoles des deux Communautés en RBC.

Actions :

- Vérification et actualisation de la base de données ;
- Formalisation de l'alimentation de la base de données (Signature des conventions).
- Communication du monitoring aux institutions habilitées.

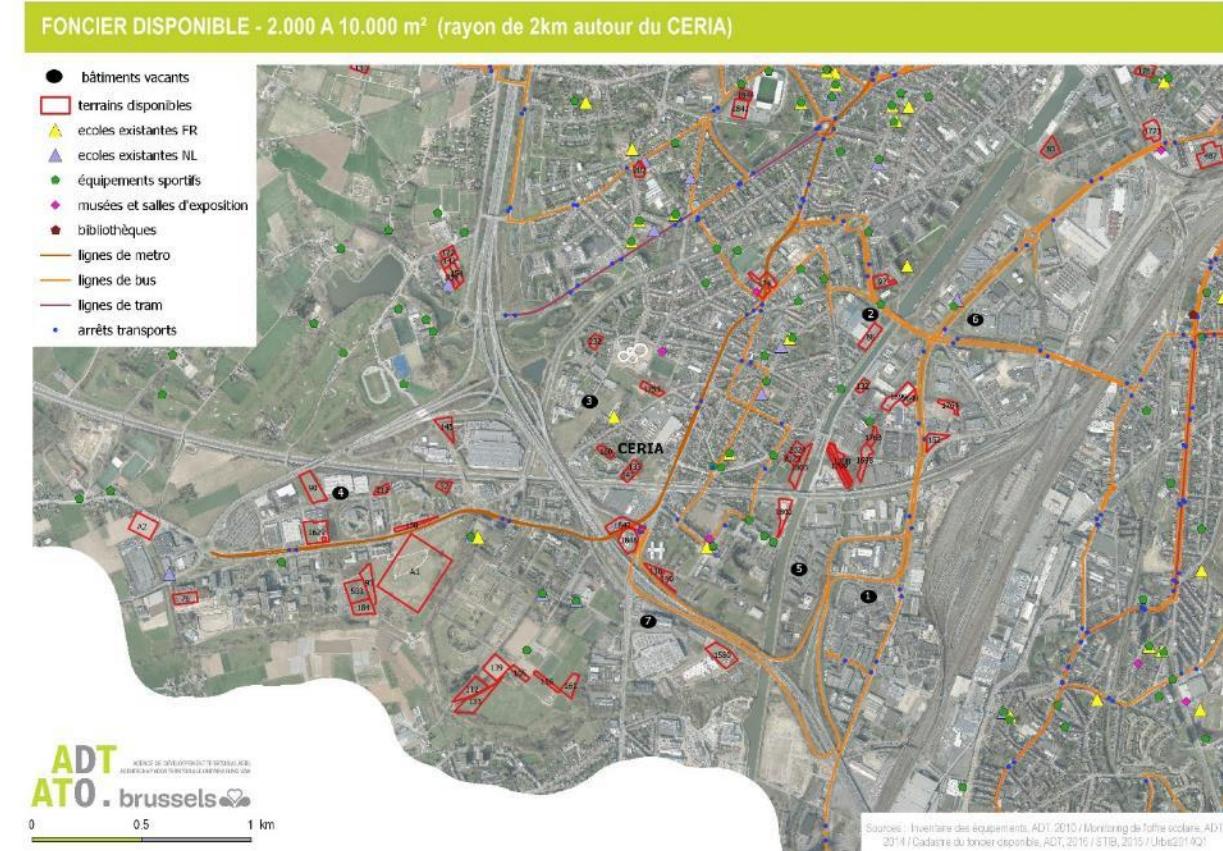
Volet 4 : Outils d'aide à la localisation

Objectifs :

Assister, conseiller les porteurs de projet scolaire dans la localisation de leur projet.

Actions :

- Cartographie des déficits en offre scolaire par quartier ;
- Cartographie des établissements scolaires;
- Cartographie des immeubles/terrains mobilisable pour la fonction scolaire ;
- Cartographie des besoins en école découlant des développements immobiliers.



Volet 5 : Outils d'aide à la réalisation des projets

1. GUIDE PRATIQUE ET VADEMECUM :

6 février 2015 : Le Comité d'expertise Ecole approuve la création du guide pratique .

29 juin 2015 : Le Comité d'expertise Ecole avalise l'architecture du guide pratique.

Août 2015 : <http://www.adt-ato.brussels/fr/infrastructure-scolaire>

2016 :

- Les différents chapitres du guide pratique vont être complétés ;
- Publication d'un vademecum.

Volet 5 : Outils d'aide à la réalisation des projets

2. SOUTIEN INDIVIDUEL AUX PORTEURS DE PROJET :

Comment ?

1. Identification des projets scolaires d'envergure
2. Aide à la préparation des dossiers de permis d'urbanisme et suivi des procédures administratives
3. Aide à la recherche d'immeubles et/ou de terrains en vue de la création de nouvelles écoles
4. Création d'une plateforme d'échange dans la phase de conceptualisation des projets entre les différents acteurs concernés (administrations régionales et communales, porteur de projets).

Volets 6 et 7: Renforcer l'attractivité des Ecoles

- Equipment**
- Rénovation et amélioration de la qualité des infrastructures scolaires**

1. INVENTAIRE

Le service Facilitateur école établira en 2016 une grille de lecture des différents subsides, services de la RBC susceptibles de bénéficier à l'équipement, la rénovation et l'amélioration de la qualité des infrastructures scolaires.

Ces informations seront reprises sur le site internet du Guide pratique.



Volets 6 et 7: Renforcer l'attractivité des Ecoles

2. ETUDE DE LA QUALITÉ DES BÂTIMENTS SCOLAIRES EN RBC :

Objectifs :

Etudier sur base d'un échantillon d'écoles des problématiques récurrentes en matière de qualité de l'infrastructure et d'intégration urbaine.

Proposer des pistes de réflexion, des actions permettant une meilleure utilisation de l'espace existant des écoles, une amélioration de la qualité des infrastructures scolaires et de leur insertion dans la Ville



Volets 6 et 7: Renforcer l'attractivité des Ecoles

2. ETUDE DE LA QUALITÉ DES BÂTIMENTS SCOLAIRES EN RBC :

Attention particulière portée aux thématiques en lien avec les **compétences régionales**.

Echantillon construit en tenant compte de la diversité des bâtiments scolaires : période de construction, localisation, type d'école (complexe scolaire versus petite implantation), type d'enseignement (enseignement fondamental versus enseignement secondaire, enseignement général versus enseignement technique),...



Volets 6 et 7: Renforcer l'attractivité des Ecoles

3. AIDE LA RÉALISATION DE PETITS TRAVAUX DE RÉNOVATION DANS LES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES :

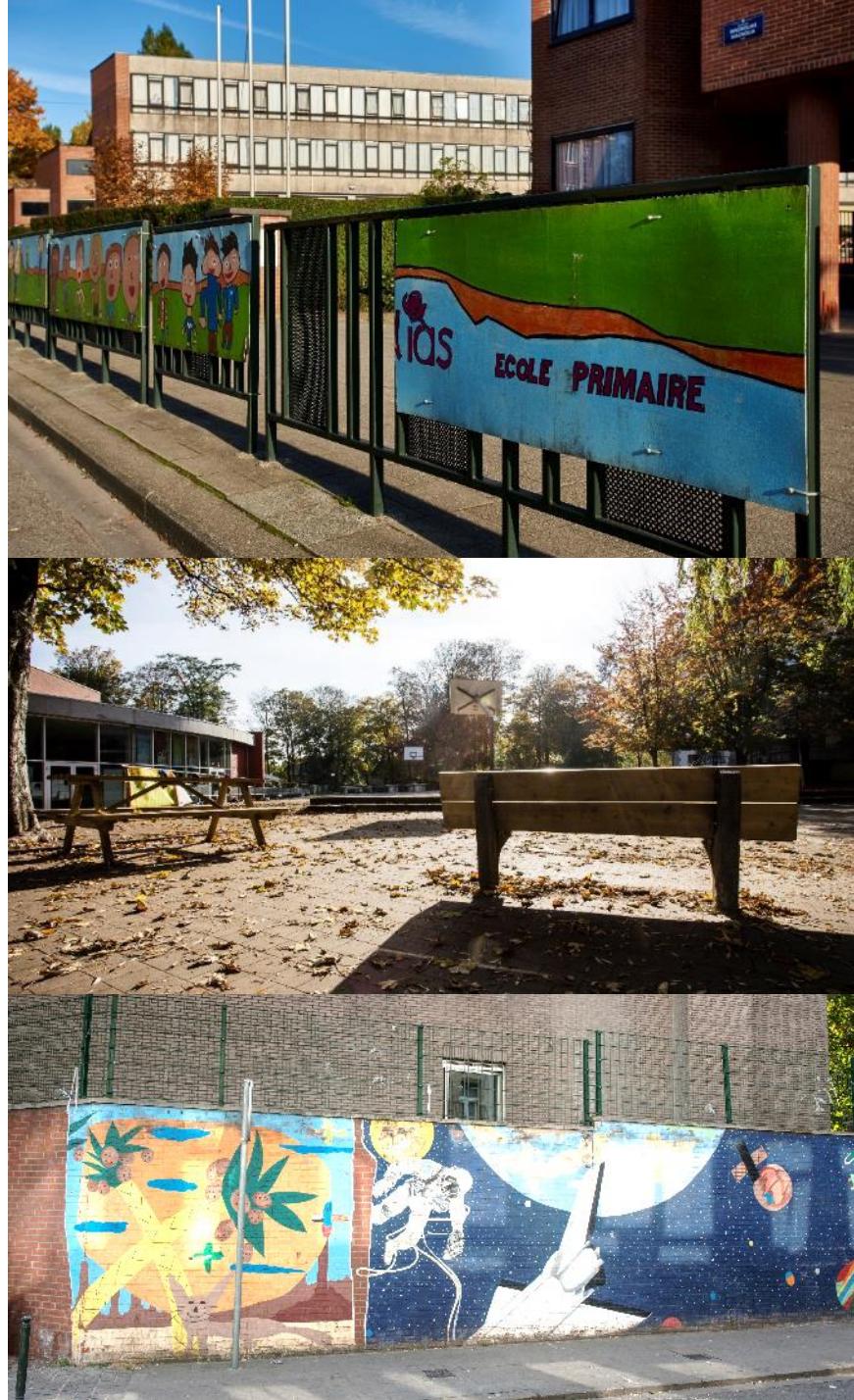
Etude des possibilités de création d'une structure chargée de réaliser à moindre frais de petits travaux de rénovation dans les écoles, sur le modèle de Fix vzw par exemple (<http://fixbrussel.be/>)



Volet 8 : Améliorer l'environnement scolaire, ouvrir l'école sur son quartier - Le contrat « Ecole » !

Objectifs :

- Meilleure intégration urbaine des écoles;
- Ouverture de l'école sur le quartier;
- Développer les partenariats entre l'école et les associations afin de développer les compétences et les potentialités multiples des jeunes bruxellois (sur le modèle de « Brede School»).



Volet 8 : Améliorer l'environnement scolaire, ouvrir l'école sur son quartier - Le contrat « Ecole » !

Comment ?

En développant des **schémas d'aménagement territorial** aux alentours des écoles qui prennent en compte les politiques de mobilité, d'espace vert, de propreté, d'éclairage public, de prévention, d'infrastructures sportives, ...

Réflexions menées en **partenariat avec les différents acteurs concernés** : les communautés, les écoles, les communes, les associations de quartier, les administrations régionales concernées.

Volet 8 : Améliorer l'environnement scolaire, ouvrir l'école sur son quartier - Le contrat « Ecole » !

Actions 2016 :

Lancement d'un **projet pilote** au sein de 3 écoles sélectionnées via un appel à projet.

Appel à projets ouvert à toutes les écoles situées dans une **zone d'intervention prioritaire**.

Elaboration de la zone :

- La présence dans un périmètre proche de l'école à d'équipements sportifs et culturels ;
- La présence dans un périmètre proche de l'école d'espaces verts ;
- Indicateurs tels : densité de population des quartiers, Y/moyen par hab, places disponibles dans les écoles...

Volet 8 : Améliorer l'environnement scolaire, ouvrir l'école sur son quartier - Le contrat « Ecole » !

Au sein des école sélectionnées :

1. Analyse de l'environnement intérieur et extérieur de l'école

- Bureau d'étude
- Ecole et quartier associés à la rélfexion

2. Diagnostic des possibilités d'amélioration de l'environnement extérieur de l'école, de l'offre d'activités extra-scolaire pour le public de l'école et de l'accessibilité de l'école à un public autre que scolaire.

3. Plans d'actions et d'investissements à réaliser.

Volet 8 : Améliorer l'environnement scolaire, ouvrir l'école sur son quartier - Le contrat « Ecole » !

Un Comité d'accompagnement regroupant les communautés, les écoles, les communes, les administrations régionales concernées sera mis sur pied afin de suivre les différentes étapes de ce projet pilote.

→ **Comité d'expertise Ecole**



Volet 9 : Décrochage scolaire

Décrochage scolaire **3 chantiers**

Mise en œuvre du décret intersectoriel

Coordonner une stratégie bruxelloise de lutte contre le décrochage scolaire

Améliorer le taux de certification des bruxellois.

En 2016, le service Facilitateur école participera à l'élaboration de la stratégie de lutte contre le décrochage scolaire et à la réforme du DAS.



Merci pour votre attention.

Contacts:

Facilitatrice école:

Julie Lumen (jlumen@adtirisnet.be)